



PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 28 MARS 2017 à 19 h 00

Sous la présidence de : M. Philippe GAMARD

Présents : Pascale PAULIN ; Farid DJOUABI ; Sébastien QUEYRANNE ; Sadia MAKCHOUCHE (adjoints) ; Georges-Frédéric MANDEL ; Geneviève PUGET ; Dominique COMTE ; Andrée CORAILLER ; Houria MECHREF ; Marie-Josèphe STOLBOWSKY ; Patrick JERMIDI ;

Procurations : Sophie FLORET à Pascale PAULIN ; Jean-Pierre ALENGRIN à Andrée CORAILLER ; Carmen MARTI à Geneviève PUGET ; Gérard VIVIEN à Sébastien QUEYRANNE ; Martine CŒUR à Patrick JERMIDI ; Morgan AURILIO à Sadia MAKCHOUCHE ; Véronique JANIN à Marie-Josèphe STOLBOWSKY ;

Absents : Michel ANASTASY ; Smaïl MECHEREF ; Houria RAHALI ; Vincent SALVADOR.

* * * * *

Monsieur le Maire ouvre la séance publique à 19h11.

Sadia MAKCHOUCHE est désignée secrétaire de séance.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MARS 2017

Mme STOLBOWSKY sollicite les modifications suivantes : d'une part, elle indique qu'elle n'a pas eu accès aux pièces du marché de maintenance de l'éclairage Public avant le Conseil Municipal et demande à ce que ce soit indiqué. Après avoir questionné M. le Secrétaire Général, ce dernier précise que le dossier de marché n'était pas à disposition avant la décision du conseil municipal. D'autre part, Mme STOLBOWSKY rajoute que concernant le marché des fournitures scolaires la désignation des membres de la CAO spécifique aurait du avoir lieu à bulletin secret et que l'on aurait du intégrer un membre de l'opposition.

Monsieur le Maire indique qu'on ne peut systématiquement modifier les propos exactement tenus lors de précédentes réunions à chaque approbation.

Mme STOLBOWSKY indique qu'elle enregistre les débats du Conseil Municipal sur son téléphone portable.

Le procès-verbal est approuvé à la majorité par 17 voix pour 2 voix contre (M.J. STOLBOWSKY et V. JANIN (P/P))

INFORMATIONS des Décisions du Maire

N°018/2017 – Droit de préemption urbain – – renonciation à acquérir - zone IIAU soumise au DPU

➤ Parcelle : B n°1288 lieu dit « La Treille» d'une superficie de 5 a 00 ca
Présentée par Me Denis BONGENDRE, notaire, ZAC de Tésan, 79 impasse des Carignans 30126 SAINT-LAURENT-DES-ARBRES. **Parcelle non bâtie.**

PRESENTATION SUR ECRAN DES FINANCES DE LA COMMUNE

Rapporteur : M. P. JERMIDI

Un diaporama est présenté.

Celui-ci est composé de :

- **Compte administratif**
 - Tableau synthétique
 - Evolution des dépenses
 - Evolution des recettes
 - Résultat de l'autofinancement
 - Investissement
- **Budget Primitif 2017**
 - Tableau synthétique
 - Evolution des dépenses
 - Subventions aux associations
 - Evolution des recettes
 - Investissement
- **Fiscalité**
- **Endettement**

1. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016 – BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : M. P. JERMIDI

Monsieur Patrick JERMIDI donne lecture des résultats du compte de gestion du receveur municipal.

A l'issue de cette présentation Mme MJ STOLBOWSKY indique qu'elle n'aurait pas eu accès aux documents préparatoires du budget 2017, et qu'en conséquence elle se retire de la séance afin de ne pas participer au vote.

M. le Maire et M. JERMIDI précisent et informent que tous les documents sont mis à disposition au 1^{er} étage depuis le 23 mars.

M. Dominique COMTE confirme que les documents concernant le C.A.2016 et le Budget 2017 sont disponibles depuis le 23/03/17.

Mme MJ STOLBOWSKY se retirant de la séance du conseil municipal, le nombre d'élus présents dans la salle est de 11.

Le quorum n'étant plus atteint, la séance est levée à 19h50.

Le conseil municipal sera convoqué le lundi 3 avril à 19h30.

L'ordre du jour étant épuisé, La séance est levée à 19 h 50.

La secrétaire de séance,



Sadia MAKCHOUCHE

